



# INFO SERVICES ÉDUCATIFS

## La différenciation pédagogique

❖ La différenciation pédagogique est avant tout une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, une philosophie qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques. Cependant, elle exige de l'enseignant d'être au clair avec les différentes formes qu'elle peut prendre pour être en mesure de répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée.

## Trois formes de différenciation

Pour tous les élèves	Uniquement pour les élèves ayant des besoins particuliers, en fonction de leur <b>plan d'intervention</b> (PIA)	
<b>Flexibilité pédagogique</b> ➤ Ouverture et souplesse ➤ Choix	<b>Adaptation</b> ➤ Aménagement ou ajustement	<b>Modification</b> ➤ Changement ➤ Tâche <u>allégée</u> ou situation <u>différente</u>
Sans changer la nature ni les exigences de la tâche ou de l'évaluation		<u>Modification des critères d'évaluation et des exigences</u> , en réponse aux difficultés importantes d'un élève

Environ 12 élèves à la CSLA pour cette année

La justice, l'égalité et l'équité sont constamment en interaction lorsqu'on parle de différenciation pédagogique. Ainsi, il ne peut y avoir de justice en évaluation des apprentissages sans que l'égalité et l'équité ne soient respectées. Chaque élève doit pouvoir faire la démonstration du développement de ses compétences.

## **Flexibilité**

**Quand?** En tout temps

### **Comment?**

- Varier les façons d'enseigner (magistral, modelage, enseignement explicite, etc.).
- Donner un choix de sujets différents ou offrir des lectures différentes (de même niveau de complexité).
- Donner aux élèves le choix de présentation du travail (affiche, texte, etc.).
- Présenter différents plans de travail ou différentes méthodes de correction.
- Fournir des déclencheurs variés (images, textes, vidéos, objets, etc.).
- Présenter différentes façons d'organiser l'information (carte d'organisation d'idées, réseau de concepts, etc.).
- Offrir des modalités de travail variées (collectif, individuel, dyade, etc.).

## **Adaptation**

**Quand?** Lors des situations d'apprentissages et celles d'évaluation

### **Comment?**

- Offrir du temps supplémentaire ou permettre la lecture des textes ou chapitres au préalable.
- Fournir à l'élève un lieu de travail privilégié (autre local, isolement, etc.).
- Lire les consignes à un élève et s'assurer qu'elles sont bien comprises (*sauf s'il s'agit d'une évaluation en lecture, dans ce cas il y a modification*).
- Permettre l'utilisation d'une aide technologique (WordQ, dictionnaire électronique, CPen, Audacity, etc.).
- Diminuer le nombre de questions de même niveau de complexité touchant au même critère d'évaluation.
- Fournir à l'élève des lectures plus courtes, mais de même niveau de complexité.
- S'assurer d'offrir à l'élève des défis raisonnables.
- Permettre l'utilisation de l'ordinateur avec la reconnaissance vocale pour une évaluation d'écriture.

## Modification

**Quand?** Lors des situations d'apprentissages et celles d'évaluation

### Comment?

- Enlever les questions qui sont jugées trop difficiles ou qui ne correspondent pas au cycle d'apprentissage.
- Retirer des étapes de la tâche.
- Changer le niveau de difficulté d'une tâche.
- Diminuer le nombre de mots dans une production écrite.
- Diminuer le nombre de critères d'évaluation.
- Mettre en évidence les notions et concepts à utiliser pour réaliser une tâche ou une évaluation.
- Clarifier les questions en les expliquant lors d'une évaluation.
- Donner à l'élève un exemple concret d'une notion lors d'une évaluation.
- Recourir à un scripteur lors d'une évaluation d'écriture.



Pour s'y retrouver, vous pouvez consulter :

\*Politique d'évaluation des apprentissages

\* Politique en adaptation scolaire

\*Cadre de référence en évaluation

\* Plan d'action EHDAA

\*Cadres d'évaluation

Orthopédagogue et conseillères pédagogiques de la CSLA